



Nantes, le 26 juillet 2013

**Objet : démission de la présidence des comités techniques cinéma**

Monsieur le Président,

Dans le courant de l'année 2010, vous m'avez confié la responsabilité de conseiller régional « référent » en matière de cinéma.

C'est à ce titre que j'assume, depuis lors, la présidence des Comités techniques chargés d'exprimer un avis sur les demandes d'aides déposées par les entreprises de production. Ma fonction consiste à conduire les débats jusqu'à leur conclusion, sans jamais prendre part aux débats (afin d'éviter toute influence sur l'opinion des experts), veillant seulement au respect des règles fixées par le règlement d'intervention adopté par notre assemblée et attentif au fait que les refus soient suffisamment motivés pour éviter les recours juridiques de la part des producteurs dont les projets n'ont pas été retenus.

C'est ainsi que le 17 avril 2013, le comité technique « documentaires » a rendu un avis favorable à la demande d'aide à l'écriture (d'un montant de 4000 €) pour un projet de film «le dernier continent » dont le réalisateur se nomme Vincent Lapize.

Cet avis aurait normalement dû être soumis à l'examen de la commission culture, et enfin à la sanction de la Commission permanente seule instance élue habilitée à décider en dernier ressort. La procédure habituelle que je viens de rappeler a été interrompue sur décision de votre part. J'en ai été informé par votre directeur de cabinet le 28 mai 2013.

J'ai attiré son attention sur le fait qu'en retirant le dossier de manière définitive du circuit habituel, le débat sur le projet de construction d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes prendrait une autre dimension. Car cela toucherait alors, à la question de la liberté de création, et la diversité des opinions, valeurs fondamentales d'une Gauche à laquelle nous appartenons tous deux.

Conscient de la sensibilité politique du sujet, et soucieux d'éviter que l'image du Conseil régional, et la vôtre en particulier, ne soient affectée par un acte qui serait rapidement qualifié de « censure », j'ai formulé le 30 mai 2013 par écrit une proposition. Je croyais que celle-ci pourrait être acceptable puisqu'elle respectait d'une part la liberté d'expression et

préservait d'autre part l'image de notre assemblée, et la vôtre. Cette proposition était formulée de la manière suivante :

*Laisser le dossier suivre son cours sans désavouer le Comité d'expert.*

*Assortir la décision positive proposée à la CP d'une déclaration du Président en trois points :*

- 1. déclaration de principe sur la liberté d'expression*
- 2. rappel de la décision démocratique majoritaire de l'assemblée régionale en faveur de la construction de l'aéroport de ND des Landes*
- 3. décision d'inclure dans la convention signée avec le producteur du film une clause l'obligeant à insérer au début du film un « avertissement au spectateur » dont le contenu pourrait être le suivant « Ce film a reçu le soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire, dans la cadre de sa politique de soutien à la création cinématographique. Respectueuse et garante du respect républicain de la liberté des opinions, nécessaire à l'exercice de la démocratie, la Région des Pays de la Loire tient néanmoins à affirmer qu'elle ne cautionne en rien les opinions, commentaires et jugements émis par les acteurs de ce film. Elle rappelle que l'Assemblée régionale s'est prononcée majoritairement d'une manière favorable à la construction d'un nouvel aéroport à ND des Landes, construction à ses yeux nécessaire au développement du Grand Ouest »*

Nous avons appris par voie de presse, suite à une interpellation publique sur la question par un membre de l'opposition, que sans échange préalable, vous aviez décidé de refuser l'octroi de la subvention.

Ne cautionnant pas le retrait du dossier pour les raisons explicitées ci-dessus et m'estimant désavoué, puisque ma proposition, que j'estime toujours pertinente, a été refusée avant même qu'elle puisse donner lieu à un échange, j'ai annoncé publiquement qu'en accord avec le groupe des élus Europe Ecologie les Verts auquel j'appartiens, je démissionnai de la présidence des comités techniques cinéma. La présente lettre, que je n'ai pu rédiger sur l'instant étant en cours de déplacement à Avignon, n'a d'autre but que de vous le confirmer personnellement.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire en l'assurance de mes respectueuses salutations,

Daniel Ramponi  
Conseiller régional